



**OLYMPIADES DES METIERS
REGION NOUVELLE-AQUITAINE
46^{ème} édition
APPEL à CANDIDATURE
Pour l'organisation des pré-sélections**

Les Olympiades des Métiers représentent la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle. C'est l'occasion pour les jeunes, âgés de 23 ans maximum et issus de différentes voies de formation, de réaliser devant un vaste public une démonstration technique de haut niveau pour le métier et le pays dont ils défendent les couleurs.

La 46^{ème} édition se déroulera sur les deux prochaines années et rassemblera un grand nombre de partenaires. Trois étapes structurent ce concours :

- Les sélections régionales organisées à l'initiative des régions.
- Les finales nationales regroupent les candidats des régions de la France entière afin de constituer l'équipe de France des métiers. Mises en œuvre en partenariat entre la région d'accueil qui finance la manifestation et l'association Worldskills France, association affiliée au réseau Worldskills international, qui définit les contours des épreuves à réaliser et s'assurent du respect de la réglementation internationale.
- Les finales internationales sont programmées dans un pays membre de Worldskills international par l'association Worldskills international.

Par ailleurs, le concours Abilympics en direction des personnes en situation de handicap se déroule tous les 4 ans dans un pays membre de I.A.F (International Abilympics Fédération). Ce concours se décline en France par une compétition Nationale organisée avec les Olympiades des métiers par une Région d'accueil et est présent aux sélections régionales en Nouvelle-Aquitaine depuis 2010.

Quels enjeux ?

- pour les jeunes et les personnes en situation de handicap
 - un moyen d'obtenir une meilleure reconnaissance sociale de leurs métiers et ainsi d'assurer une meilleure insertion professionnelle,

- l'expérience inoubliable de la participation à un concours comparable à une compétition sportive par ses règles et sa rigueur,
 - l'occasion de faire « en direct » devant le grand public une démonstration technique de haut niveau.
- pour les formateurs
- une confrontation d'approches et de réalités techniques et pédagogiques différentes,
 - la démonstration du rôle de la formation professionnelle initiale et continue (apprentissage, formation en alternance, ...),
 - une valorisation de compétences nouvelles,
 - un moyen de faire circuler l'information entre les professionnels de la formation.
- pour les entreprises et les organisations professionnelles
- les jeunes doivent intégrer des entreprises pour parfaire leur qualification, par les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, des formations en alternance ou des stages notamment. Inversement, les entreprises ne peuvent être compétitives qu'avec la haute qualification de leurs salariés. Dans un contexte où la compétition internationale conditionne l'emploi, les entreprises savent que la compétence professionnelle prend toute son importance. A la recherche de l'excellence et de la qualification, les entreprises trouvent ainsi dans les olympiades matière à motivation et à promotion de leur image et s'investissent en conséquence.
- pour les familles et le grand public
- l'opportunité de revoir certaines idées préconçues sur l'orientation professionnelle de leurs enfants,
 - l'occasion d'explorer en direct plus près de 70 métiers,
 - la possibilité de découvrir l'importance de la formation professionnelle, une diversité importante de métiers et susciter des vocations.
- pour les institutions et les partenaires
- l'engagement de nombreux partenaires prouvent l'intérêt que représentent ces olympiades : en effet, ce concours international n'est pas seulement l'occasion de confronter des réalités techniques et pédagogiques différentes et de valoriser des compétences manuelles, mais également l'opportunité de démontrer et promouvoir le rôle et la qualité de la formation professionnelle initiale et continue de chaque pays. C'est une occasion unique pour les régions et la France d'offrir une vitrine de qualité de la jeunesse et de la formation professionnelle dont on parle tant aujourd'hui.

1.2. Les métiers en compétition...dans un objectif d'exploration/orientation

Fort de l'expérience des 45^{èmes} sélections régionales, la Région Nouvelle-Aquitaine entend poursuivre son action lors de cette nouvelle édition. Au-delà de la compétition, l'objectif central d'outil d'orientation de cet événement est réaffirmé. Ainsi, les Olympiades des Métiers s'inscrivent pleinement dans l'événementiel information/orientation en cours de déploiement en Nouvelle-Aquitaine. Doivent s'intégrer dans cette stratégie, à la fois le moment de la manifestation sur site unique, mais aussi les temps de pré-sélections en amont. Il est donc essentiel que l'ensemble de ces manifestations soit coordonné, ouvert au grand public et aux jeunes scolaires et construit en cohérence avec les autres événements d'orientation.

Pour répondre à l'objectif de découverte, 67 métiers dont 2 nouveaux sont envisagés lors de cette 46^{ème} édition régionale :

- Pôle Automobile (5 métiers) : Tôlerie Carrosserie, Technologie automobile, Peinture automobile, Mécanique véhicule industriel, Cycle et motocycle
- Pôle Alimentation (7 métiers) : Pâtisserie-Confiserie, Cuisine, Service en salle, Sommellerie, Boucherie, Poissonnerie, Boulangerie
- Pôle Services (10 métiers) : Bijouterie joaillerie, Art floral, Coiffure, Soins esthétiques, Mode et création, Prothésiste dentaire, Aide à la personne, Maroquinerie, Métiers de la propreté, Réceptionniste d'hôtellerie (nouveau métier)
- Pôle Nouvelles technologies (6 métiers) : Web design, Administration des systèmes et réseaux informatiques, Arts graphiques Pré Presse, Imprimerie, Câblage des réseaux très haut débit, Visual merchandising.
- Pôle industrie (13 métiers) : Production industrielle en équipe, Mécatronique, DAO dessin industriel, Tournage, Fraisage, Soudage, Contrôle industriel, Réfrigération technique, Chaudronnerie, Maintenance aéronautique, Robotique mobile, Intégrateur Robotique, Maintenance Nautique
- Pôle Bâtiment et travaux publics (20 métiers) : Tapisserie d'ameublement, Ebénisterie, Menuiserie, Charpente, Carrelage, Plomberie et chauffage, Installation électrique, Maçonnerie, Taille de pierre, Couverture et bardage, Plâtrerie constructions sèches, Peinture et décoration, Construction de routes, Canalisation, Métallerie, Miroiterie, Solier, Construction béton-armé, Tourneur sur bois, Menuiserie aluminium (nouveau métier)
- Pôle Agricole (6 métiers) : Travaux Paysagers, Maintenance de matériels, Horticulture, Tonnellerie, Métiers de la vigne et du vin, Elevage Ovins

Pour rappel, certains métiers se pratiquent en binôme (travaux paysagers, mécatronique, robotique mobile, construction béton armé) et un en trinôme (Production Industrielle en équipe). La sélection régionale du binôme en intégration robotique se fait par le biais d'une compétition organisée par le groupe FANUC au plan national.

1.3 Le calendrier des différentes étapes de la 46ème édition

Evénement	Dates	Lieux
Pré-sélections 2019/2020	4 novembre 2019 au 26 janvier 2020	Etablissements de Nouvelle-Aquitaine
Sélections régionales 2020	Du 19 au 21 mars 2020	Parc des expositions de Bordeaux
Finales nationales 2020	Octobre 2020	Lyon
Finales internationales 2021	Compétition Worldskills Saint Pétersbourg Compétition Abilympics	Shanghai 2021 Non défini à ce jour

1.4. Les pré-sélections territoriales

Le principe d'une participation de l'ensemble des candidats à des présélections est arrêté. Il est à regarder et adapter au regard des investissements à prendre en compte en terme d'organisation matérielle (exemples des travaux paysagers ou usinage). En ce sens, si plusieurs candidats issus du même établissement sont inscrits, une information pourrait être transmise vers les dits établissements afin qu'ils choisissent un candidat et un suppléant.

Afin de sélectionner les 5 candidat-e-s ou équipe de candidat-e-s qui auront l'honneur de concourir au parc des expositions de Bordeaux lors des sélections régionales, la Région Nouvelle-Aquitaine organise des pré-sélections. Par ce biais, seuls les compétences, les gestes professionnels et la motivation seront considérés afin de départager en toute équité les candidat-e-s.

Les pré-sélections seront programmées sur le territoire uniquement dans les métiers où le flux de candidats est important. Ainsi, un point régulier sera envoyé à compter de l'ouverture des inscriptions jusqu'à son terme. Au fur et à mesure, les métiers pour lesquels le nombre de candidatures est important ne permettant pas de désigner les 5 candidats ou équipe de candidats, seront ainsi informés de la nécessité d'organiser ces pré-sélections.

Déroulé des pré-sélections

Pour rappel, la composition du jury régional de mars 2020 à Bordeaux est définie comme suit : 1 Président de jury, 1 chef d'atelier et 4 membres de jurys construit dans une logique de représentation territoriale large et équilibrée.

• date / lieu du site de présélection

Dès lors qu'un métier fera l'objet d'une présélection, le Président Régional de jury ou des membres désignés par celui-ci devra être présent sur les épreuves, au côté des jurés locaux afin d'assurer l'équité de notation entre tous les candidats et entre tous les lieux de pré-sélection.

Pour l'équité de correction et une mobilisation adaptée des membres des équipes métiers, il est prévu un maximum de présence sur 2 établissements de présélections par « responsable correction ».

• sujet technique : durée 4h

Identique pour toutes les présélections territoriales du même métier, l'épreuve de 4h maximum se déroulera sur 1 journée afin d'une part de laisser le temps à chaque candidat de se déplacer et d'autre part, de permettre une sélection de qualité et rapide. La nature du sujet doit être en lien avec celui des sélections régionales afin que les pré-sélections servent de réelle préparation pour mars 2020. Les épreuves de pré-sélection seront élaborées par les équipes métiers en relation avec le Président de jury régional qui a lui en charge l'élaboration du sujet des 19, 20 et 21 mars 2020. Elles doivent être réalisées à moindre coût.

Les sujets des pré-sélections et des sélections régionales seront rédigés simultanément pour une prise en compte efficiente des matériels et matériaux nécessaires sur l'ensemble de ces deux étapes de la compétition. Leur transmission est fixée au plus tard le 15 septembre 2019. Ils seront obligatoirement accompagnés d'une fiche synthétique permettant d'identifier, sur la base unique des sujets :

- Le débit de matériel et matériaux
- La composition du jury local et d'autres besoins humains si nécessaire
- Les éléments mis à disposition : plateaux techniques, matériels, matériaux,...
- Le budget éventuel en cas d'impossibilité de partenariat

Ces éléments devront être renseignés **pour 1 candidat ou 1 équipe de candidats** afin de faciliter l'organisation suivant le nombre de candidats présents aux épreuves.

Suivant le choix de l'équipe métiers les sujets des pré-sélections pourront être adressés à l'ensemble des candidats lors de l'envoi des convocations et seront, dans ce cas également téléchargeable sur le site internet olympiadesmetiers.fr

A l'issue des épreuves, le Président de jury organisera en lien avec les jurés locaux un entretien avec le candidat afin de déterminer sa motivation. Un classement des candidats dans le métier à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine sera établi par le Président de jury régional. Seront ainsi retenus, sur la base unique de la compétence et de la motivation, les 5 premiers candidats ou équipe de candidats titulaires auxquels seront rajoutés 3 candidats ou équipe de candidats suppléants en cas de désistement dans l'ordre du classement établi.

Les résultats définitifs seront transmis par le Président de jury à l'équipe d'organisation, les organisateurs de la Région Nouvelle-Aquitaine étant les derniers arbitres en cas de litige.

Dates et conditions d'accueil des pré-sélections

Les présélections territoriales seront organisées du 4 novembre 2019 au 26 janvier 2020, y compris éventuellement suivant les possibilités et contraintes de chaque établissement pendant la période de congés d'hiver. Priorité sera donnée aux territoires « distants » du lieu des sélections régionales afin que l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine participe de l'élan collectif de cette manifestation.

L'établissement proposera la semaine pour laquelle il souhaite accueillir les présélections.

Un établissement de formation peut proposer d'organiser sur un même lieu et un même espace-temps, une pré-sélection dans plusieurs métiers.

Pour remplir l'objectif de *promotion des métiers, des filières de formation et des savoir-faire des jeunes*, il convient notamment de prévoir et mettre en œuvre les meilleures conditions d'organisation des épreuves et d'accueil du public (jeunes et familles),

Le **site organisateur de pré-sélection doit pouvoir mettre en œuvre** les conditions suivantes :

- **ressources** : mettre à disposition *les ressources matérielles* nécessaires à l'aménagement des aires de compétition ainsi que *les ressources humaines* requises au bon déroulement du concours, tout en respectant *les consignes de sécurité* et *l'égalité de traitement* de tous les candidats.
- **matière d'œuvre** : utiliser le maximum de *partenariats* avec les entreprises locales, régionales ou nationales, pour la fourniture des matières d'œuvre et matériels,
- **information interne** : *informer* la communauté éducative et *mettre en valeur* le déroulement de la manifestation, *au sein de l'établissement*,
- **accueil du public** :
 - mettre en place *les moyens matériels et humains d'un accueil* satisfaisant des publics le jour de la compétition,
 - réserver un *espace d'accueil* le plus proche possible de l'aire de compétition, *passage obligé* du public pour recueillir l'information, la documentation (fiches métiers, information sur les filières de formation correspondant aux métiers ...),
 - permettre à des établissements de la même filière, n'accueillant pas les Olympiades, de transmettre leur documentation et de la diffuser,

- **communication** : relayer les informations relatives aux Olympiades sur les outils de communication propres au site organisateur.
- **Hébergement/restauration** : le site organisateur doit pouvoir proposer une restauration sur place pour les candidats et jurys ainsi qu'un éventuel hébergement la veille des épreuves afin de faciliter la venue des candidats de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. L'établissement d'accueil pourra demander le remboursement à la Région des frais d'hébergement et de restauration pour les candidats et les jurys en privilégiant les lieux de restauration collective et les internats mis en place.

Une cartographie des lieux potentiels d'accueil des pré-sélections sera établie au vu des informations (listées ci-dessous) communiquées dans le formulaire de réponse :

- Nom, adresse, téléphone, mail de l'établissement
- Courrier de candidature pour l'accueil des pré-sélections des 46^{ème} Olympiades des métiers signé du chef d'établissement.
- Coordonnées (nom, titre, mail, téléphone) d'un référent établissement
- Choix du/des Métier/s sur lesquels des pré-sélections sont envisagées et en définir une priorité.
- Coordonnées (nom, titre, mail, téléphone) d'un référent métier (par pré-sélection)
- Description du plateau technique (nombre de postes de travail, matériels,..)
- Description du partenariat local (fournisseur matériaux, Branches, collèges et structures alentours...)
- Description des espaces hébergement et restauration et coûts pratiqués
- Positionnement sur une semaine d'accueil sur la période des pré-sélections et proposition d'accueil des publics (portes ouvertes, Coordination d'initiatives territoriales)

A l'issue de la clôture des appels à candidature des établissements et de celui des jeunes, une/des rencontres par pôle seront organisées deuxième quinzaine de septembre 2019 avec les coordinateurs afin de définir en commun et collectivement des lieux et dates des pré-sélections. L'ensemble des questions d'ordre financier sera abordé à ce moment-là afin qu'une évaluation réelle puisse s'opérer.

Les établissements candidats seront informés à l'issue de ces rencontres.

Les établissements intéressés devront répondre **au plus tard le 15 juin 2019** via le formulaire accessible sur le site www.olympiadesmetiers.fr

Pour toutes précisions : olympiades@nouvelle-aquitaine.fr